

4 FEV. 2019



Secrétariat général

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel (CTM),

Je vous prie de trouver l'ordre du jour du prochain CTM qui se tiendra le :

**Vendredi 15 février 2019**  
**De 9h00 à 19h00 – Salle Malraux**  
**182 rue Saint-Honoré 75001 PARIS**

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : [dialogue.social@culture.gouv.fr](mailto:dialogue.social@culture.gouv.fr)

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- 9h00 – 11h00 : Intervention de Franck RIESTER, ministre de la Culture, suivie d'échanges avec les représentants du personnel.
- 2- 11h00 – 12h00 : Projets de textes portant sur la responsabilisation des établissements publics (*pour avis*) :
  - Projet de décret portant délégation de pouvoir en matière de gestion de certains personnels relevant du ministère chargé de la Culture ;
  - Projet d'arrêté portant délégation de pouvoir en matière de gestion des personnels des corps de catégories A, B et C relevant du ministère chargé de la Culture.
- 3- 12h00 – 13h00 : Projet d'arrêté portant création de la mission de recherche et de restitution des biens spoliés entre 1933 et 1945 (*pour avis*).
- 4- 14h00 – 15h00 : Projet d'arrêté relatif à la procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte (*pour avis*).
- 5- 15h00 – 16h00 : Projet de circulaire relative au protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au ministère de la Culture (*pour avis*).
- 6- 16h00 – 16h30 : Circulaire du 28 janvier 2019 du Premier ministre relative à la nouvelle organisation des services de l'Etat en Guyane (*pour information*).
- 7- 16h30 – 17h30 : Politique indemnitaire du ministère (*pour information*) :
  - Grandes orientations ;
  - Critères de répartition ;
  - Projet de note relative à la campagne 2019 du CIA et de la part variable des agents rémunérés par le ministère.
- 8- 17h30 – 18h00 : Cycle des hautes études de la culture (*pour information*).
- 9- 18h00 – 18h30 : Dématérialisation des bulletins de paye (*pour information*).
- 10- 18h30 – 18h45 : Tableau de suivi des précédents CTM.
- 11- 18h45 – 19h00 : Questions diverses.

Le Secrétaire général

Hervé BARBARET

213/26274  
Affaire suivie par :  
Sébastien CLAUSENER  
[sebastien.clausener@culture.gouv.fr](mailto:sebastien.clausener@culture.gouv.fr)  
01.40.15.88.25

Service des  
Ressources humaines

Sous-direction des politiques  
de ressources humaines et des  
relations sociales

Bureau du dialogue social et de  
l'expertise statutaire

182 rue Saint-Honoré  
75001 Paris